



Objectifs

Le bon état écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques, visé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE), intègre la notion de **continuité écologique**, qui se définit par la libre circulation des espèces biologiques et le bon déroulement du **transport naturel des sédiments**. On parle de **continuité piscicole et sédimentaire**.

- Rétablir la circulation des poissons
- Assurer le transport naturel des sédiments favorable à l'équilibre de la rivière et à la protection du lit et des berges
- Améliorer la qualité écologique du cours d'eau
- Restaurer les écoulements d'eau et les processus physico-chimiques tels que l'auto-épuration
- Créer des habitats de qualité pour la vie aquatique
- Favoriser une meilleure reproduction des poissons (brochets, carpes...)



Différents types d'aménagements visant à rétablir la continuité écologique sont possibles

A chaque ouvrage sa solution!



L'effacement de l'ouvrage

Lorsqu'il est possible, l'effacement de l'obstacle est la solution la plus efficace pour retrouver une continuité écologique complète. Il est parfois nécessaire d'accompagner la suppression des ouvrages par des aménagements complémentaires (Mesures sur les berges en amont, aménagements paysagers...)



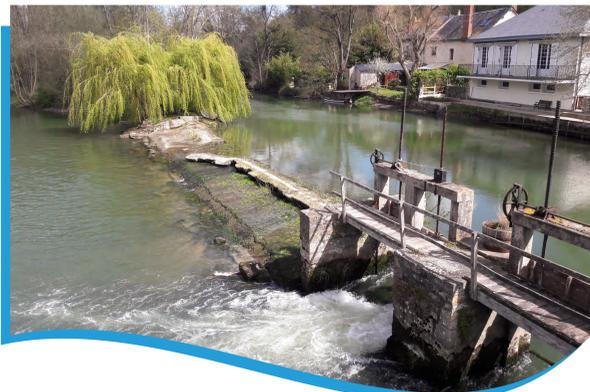
L'arasement partiel

Cette solution est utilisée lorsqu'il est nécessaire de maintenir une certaine ligne d'eau à l'amont des ouvrages, par exemple pour le maintien d'un écoulement dans des bras secondaires



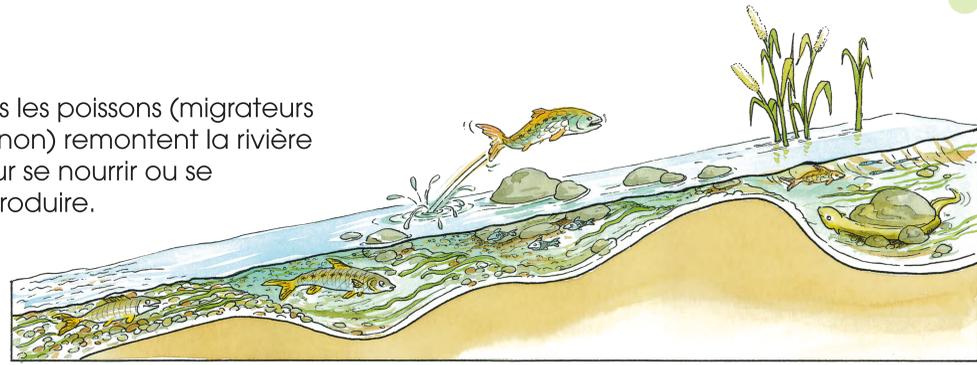
Le maintien de l'ouvrage

Dans les cas où le maintien de l'ouvrage s'impose, des passes à poissons ou rivières de contournement peuvent être envisagées. Elles doivent être fonctionnelles tout au long de l'année. Le transit sédimentaire sera alors assuré par la gestion de l'ouvrage.



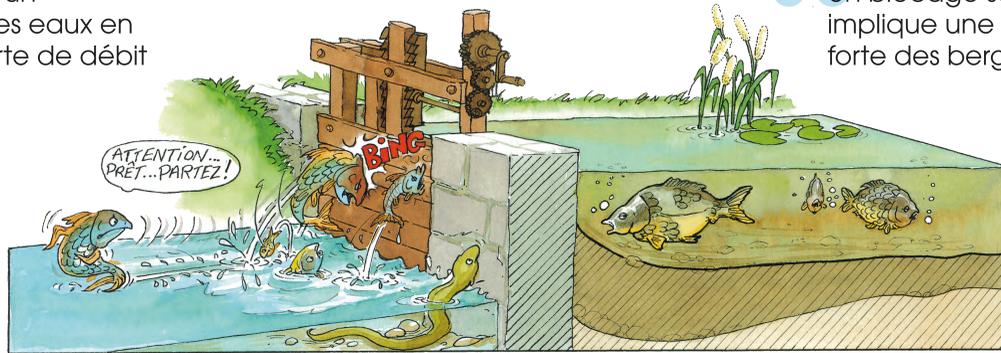
Eléments de connaissance

“ Tous les poissons (migrateurs ou non) remontent la rivière pour se nourrir ou se reproduire.



“ Les obstacles (1 tous les 1,5 km en moyenne sur l'Indre) dégradent l'équilibre et la qualité de la rivière.

“ Un obstacle crée un réchauffement des eaux en amont et une perte de débit pour la rivière.



“ Un blocage sédimentaire implique une érosion plus forte des berges en aval.

“ Dès 20 cm de hauteur, un obstacle est infranchissable pour la plupart des espèces.

avec le soutien financier de

1 Avenue de la Vallée du Lys
37260 PONT-DE-RUAN
Tél 02 47 26 96 83
contact@savi37.fr



Plus d'informations sur
savi37.fr